



Pour accéder au site TelePAC

taper sur n'importe quel moteur de recherche le sigle TELEPAC et sélectionner l'adresse : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

La page d'accueil du site TelePAC s'affiche et sur celle-ci vous disposerez, pour vous accompagner dans votre télédéclaration :  
 - d'aides en lignes  
 - d'une assistance téléphonique n°0800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe)



## COMMENT SE CONNECTER À TELEPAC POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour une 1<sup>ère</sup> connexion à TelePAC vous devez vous inscrire et pour ce faire, en page d'accueil, saisir votre numéro package et cliquer sur «créer un compte» :

1 a Saisissez votre n°PACAGE et cliquez sur «Créer un compte»

Une nouvelle fenêtre s'ouvre...

2 b Saisissez vos informations personnelles et cliquez sur «Valider»

Le code «TelePAC 2012» vous est communiqué en haut à gauche de la 1<sup>re</sup> page de votre notification DPU 2011

Une nouvelle fenêtre s'ouvre...

3 Création du mot de passe

Par défaut, votre n°PACAGE s'inscrit dans l'espace «identifiant», il est conseillé de laisser ce champ pré-rempli.

C Pour sécuriser l'accès à votre compte TelePAC il vous est demandé d'indiquer votre mot de passe (6 caractères minimum).

• Une double saisie est recommandée plutôt qu'un copier-coller afin de limiter les erreurs de frappe et ainsi la perte du mot de passe.

• L'identifiant et le mot de passe sont à conserver «précieusement», ces deux éléments vous permettront de vous connecter ultérieurement.

N'oubliez pas de «Valider» !

Vous êtes inscrits sur TelePAC. Vous pouvez accéder à votre télédéclaration et à votre espace personnel (courriers...).

## VOUS VOUS ÊTES DÉJÀ CONNECTÉ À TELEPAC EN 2011

1 a Saisissez votre numéro PACAGE dans la zone «Utilisateur» et votre mot de passe choisi en 2011 puis cliquez sur connexion.

2 b Saisissez le code TelePAC figurant sur le courrier de notification du portefeuille DPU 2011 et Validez.

Votre inscription est confirmée. Le même mot de passe peut être conservé pour accéder à TelePAC.

## VOUS AVEZ PERDU VOTRE CODE TELEPAC

1 En page d'accueil saisir votre numéro package et cliquer sur «créer un compte» :

Une nouvelle fenêtre s'ouvre...

2 a Complétez au moins 3 des 4 premiers champs d'informations et b «cliquez».

Ce code vous sera alors envoyé par courrier.

## VOUS ÊTES NOUVEAU DEMANDEUR

Adressez vous à votre DDT qui vous fournira votre n°PACAGE et la procédure à suivre.